



Zoom Projet



Étude d'intermodalité du futur pôle gare du Kremlin-Bicêtre

CeRyX Traffic System a été sollicité pour l'étude d'intermodalité du futur pôle gare du Kremlin-Bicêtre (métro ligne 15) dans le cadre de l'arrivée du Grand Paris Express. La mission de CeRyX Traffic System a été de réaliser une étude de stationnement et de circulation à proximité du futur pôle.

NATURE ET CONTEXTE DU PROJET

Dans le cadre du Grand Paris Express, il a été prévu la création d'une gare sur la commune du Kremlin-Bicêtre, au sein même de l'Hôpital Bicêtre. Ce nouvel aménagement générera indubitablement de nouveaux trafics



aux abords de l'hôpital, et notamment dans la rue Gabriel Peri, ce qui nécessite :

- d'évaluer si les aménagements existants suffiront à absorber l'augmentation des trafics futurs
- d'identifier les enjeux en matière de stationnement.

La problématique majeure de la mission de CeRyX Traffic System a donc été de comprendre et dresser un état des lieux du stationnement et de la circulation actuels, afin de proposer des solutions aux possibles problématiques engendrées par l'arrivée du métro sur ce territoire :

- Analyser le stationnement sur la rue Gabriel Péri et les axes secondaires connectés,
- Analyser les conditions de circulation sur la rue Gabriel Péri,
- Mettre en exergue les problématiques actuelles pour proposer des solutions efficiente

ANALYSE ET METHODE

Pour réaliser cette étude :

- CeRyX Traffic System a réalisé des comptages et enquêtes de stationnement sur la rue Gabriel Péri et les rues connexes à la localisation du futur pôle gare. Ces relevés ont été complétés par des données du Conseil Départemental du Val-de-Marne.

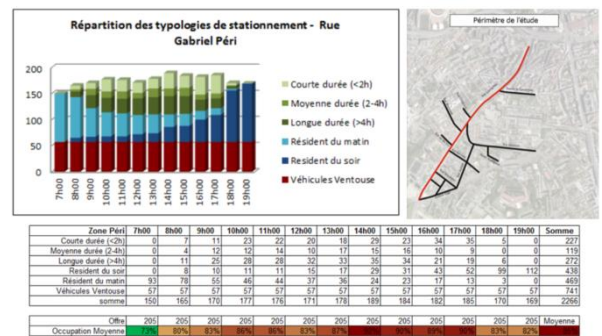
Concernant le stationnement :

- Une enquête de rotation et d'occupation a permis de relever des taux de roulement assez faibles sur les places de stationnement des rues du périmètre d'étude. Cet état de



fait s'explique en grande partie par la localisation et la fonction exclusivement résidentielle de certaines rues et de la faible présence de commerces à proximité,

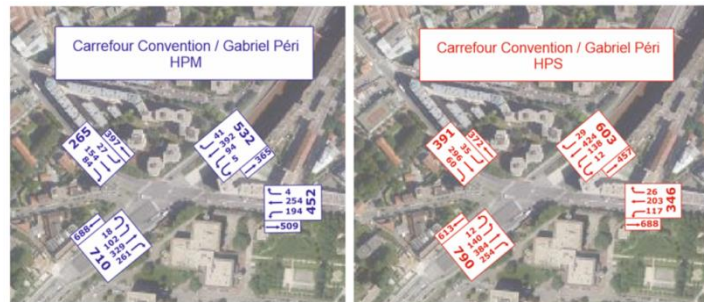
- L'analyse de la politique de stationnement a mis en avant une grille tarifaire avantageuse pour les habitants du Kremlin-Bicêtre. La même politique est menée sur les villes connexes au Kremlin-Bicêtre, comme Gentilly. 20% des utilisateurs respectent le stationnement, soit un taux inférieur à la moyenne nationale autour de 30%.



Concernant la circulation :

L'étude de circulation rue Gabriel Péri a mis en évidence que sur le plan statique, les différents carrefours ne présentaient pas de saturation. Cependant, dans la pratique, les entretiens menés lors de l'étude ont mis en évidence une problématique circulaire importante. Cette différence peut être expliquée par plusieurs raisons :

- le nombre de places de stationnement très important rue Gabriel Péri peut gêner l'écoulement circulaire,
- la fermeture de l'entrée du CHU rue Gabriel Péri au public peut engendrer des manœuvres et donc perturber la circulation,
- la saturation de l'A6b à proximité peut créer des remontées de files.



SOLUTIONS APPORTEES

Dans le cadre de son intervention, CeRyX Traffic System a proposé des pistes de réflexion pour les prochaines phases de la mission :

- Maintenir une politique de stationnement différencié entre habitants du Kremlin-Bicêtre et non-habitants pour éviter le rabattement à l'arrivée de la gare, et homogénéiser cette politique avec celle de Gentilly pour éviter l'effet de bordure,
- Inciter au respect du stationnement pour augmenter le taux de rotation et compenser la suppression d'une vingtaine de places rue Gabriel Péri pour les besoins du pôle gare (arrêt-minute, taxe, etc.),
- Conserver une voie de circulation pour les véhicules légers – suffisant au regard des trafics– afin éviter un stationnement anarchique à proximité de la gare,

Sur la base de ces propositions, CeRyX Traffic System a pour mission dans les phases suivantes de s'assurer que les propositions de scénarii et d'aménagement du groupement répondent bien aux enjeux mis en exergue lors de la phase Diagnostic et à l'ensemble réglementaire et normatif concernant les différents modes de déplacement.